



**Une centaine d'arbres ont été présentés au concours Arbre de l'Année 2019. Quatorze ont été sélectionnés fin juin pour porter les couleurs de leurs régions.**

Le jury composé du magazine Terre Sauvage, de l'Office national des forêts, de l'association A.R.B.R.E.S, de la LPO et de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France s'est réuni début juillet pour désigner les 14 candidats qui défendront les couleurs de leurs régions.

Durant l'été, ces arbres sélectionnés ont fait l'objet d'une production photo par Emmanuel Boitier, photographe du magazine Terre Sauvage.

**Découvrez les candidats de l'édition 2019 et à vous de voter !**

Du 19 septembre au 2 décembre, les arbres seront soumis au vote du public sur le site [www.arbredelannee.com](http://www.arbredelannee.com). Celui qui aura le plus de voix se verra remettre le Prix du Public 2019.

**Rendez-vous le 12 décembre 2019 pour la cérémonie avec les résultats !**

Le 12 décembre le jury se réunira pour élire l'arbre « Prix du jury ». S'ensuivra une cérémonie au cours de laquelle seront remis le « **Prix du public et le Prix du jury** ».

L'ensemble des lauréats seront présentés **dans le magazine Terre Sauvage**.

#### CONTACTS PRESSE

presse@onf.fr  
beatrice.destresse@bayard-presse.com  
pauline.cecotti@bayard-territoires.com

☎ 06 67 74 36 52  
☎ 01 74 31 68 17  
☎ 04 79 26 27 60

#### RETROUVEZ LES ACTUS DU CONCOURS



@concoursarbredelannee - arbredelanneeofficiel - [www.arbredelannee.com](http://www.arbredelannee.com)